

CONCOURS DE NOUVELLES 2017

REGLEMENT

Le concours est **gratuit**.

Article 1 :

L'association La mer en livres organise un concours de nouvelles maritimes destiné à cinq catégories de participants :

- Catégorie 1 : Collégiens de 6^{ème} et 5^{ème}
- Catégorie 2 : Collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}
- Catégorie 3 : Lycéens
- Catégorie 4 : Etudiants et adultes
- Catégorie 5 : Adultes expérimentés (Anciens lauréats et écrivains).

Article 2 :

Les candidats devront écrire un texte inédit de deux pages dactylographiées au maximum , corps 12 , simple interligne , racontant , comme Tintin reporter , une enquête sur un mystère en pays d'Iroise , sur terre ou en mer : découverte , disparition.....

Le concours débute le 1^{er} octobre 2016.

Les textes , **anonymes** , devront parvenir **par mail** à l'association La mer en livres , nouvellesMEL29217@yahoo et **par courrier** en **5 exemplaires** au siège de l'association 2 rue Guépratte ,29217 LE CONQUET , avant le 10 mars 2017 à minuit pour les collégiens , avant le 25 mars 2017 à minuit pour tous les autres participants . Les deux envois sont simultanés et obligatoires.

Chaque texte sera accompagné d'un feuillet mentionnant le nom ou le pseudonyme de son auteur , son adresse , son numéro de téléphone , son courriel , la catégorie 1,2,3,4 ou 5 et , si l'auteur est un scolaire , sa classe ainsi que le nom de son professeur et l'adresse de son établissement.

Le texte comportera obligatoirement un titre .Une attention particulière devra être apportée à l'orthographe.

Tout manquement au règlement pénalisera le participant.

Article 3 :

Un jury composé d'auteurs ,d'enseignants ,de membres de l'association sélectionnera , parmi ces textes rendus anonymes , 15 d'entre eux . Les noms des lauréats seront diffusés pendant un an sur le site de l'association.

Le seul fait de participer au concours autorise l'association à effectuer gratuitement cette diffusion.

Les lauréats seront avisés des résultats à partir du 15 avril 2017 à l'adresse mail qu'ils auront fournie lors de l'envoi de leur nouvelle.

Le jury est seul souverain dans le processus de lecture des nouvelles , d'appréciation et de classement . Ses décisions sont sans appel.

Article 4 :

Des prix seront attribués par le jury aux auteurs des 3 meilleures nouvelles dans chacune des cinq catégories de participants.

Ces prix seront décernés au Conquet (Finistère) lors du salon La mer en livres qui se tiendra les 29 et 30 avril . Ils seront constitués en majorité d'ouvrages maritimes qui pourront être dédiés par les auteurs présents au salon.